

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE COURMANGOUX

Numéro SIRET : **21010127500019**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal M14

ANNEE 2013

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.28	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.29	A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.30	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.31	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.33	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.34	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.35	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.36	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.37	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.38	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.39	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.40	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.41	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.42	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.44	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.45	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 01127	COMMUNE COURMANGOUX Budget Communal M14	BP 2013
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	507
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	48
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	627,28	587,00
2	Produit des impositions directes/population	245,21	276,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	615,35	725,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	341,71	310,00
5	Encours de dette/population	1 094,26	596,00
6	DGF/population	160,54	23,93
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,54%	42,98%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	3,14	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111,84%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	55,53%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	177,83%	3,46%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2012 après le vote du compte administratif 2012.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	449 972,33	319 542,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 130 430,33
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		449 972,33	449 972,33

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	432 753,95	449 190,38
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	12 109,02	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 327,41	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		449 190,38	449 190,38
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		899 162,71	899 162,71

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	70 495,00	0,00	74 575,00	74 575,00	74 575,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 800,00	0,00	132 112,00	132 112,00	132 112,00
014	Atténuations de produits	11 841,00	0,00	11 854,00	11 854,00	11 854,00
65	Autres charges de gestion courante	90 511,00	0,00	67 733,00	67 733,00	67 733,00
Total des dépenses de gestion courante		290 647,00	0,00	286 274,00	286 274,00	286 274,00
66	Charges financières	21 100,17	0,00	18 254,58	18 254,58	18 254,58
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	22 478,49		20 864,00	20 864,00	20 864,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		334 425,66	0,00	325 592,58	325 592,58	325 592,58
023	Virement à la section d'investissement (5)	51 250,00		117 440,75	117 440,75	117 440,75
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	4 207,00		6 939,00	6 939,00	6 939,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		55 457,00		124 379,75	124 379,75	124 379,75
TOTAL		389 882,66	0,00	449 972,33	449 972,33	449 972,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

449 972,33

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 200,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 450,00	0,00	31 120,00	31 120,00	31 120,00
73	Impôts et taxes	118 138,00	0,00	124 323,00	124 323,00	124 323,00
74	Dotations, subventions et participations	94 946,00	0,00	96 400,00	96 400,00	96 400,00
75	Autres produits de gestion courante	58 830,00	0,00	54 701,00	54 701,00	54 701,00
Total des recettes de gestion courante		317 564,00	0,00	309 644,00	309 644,00	309 644,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	2 338,00	2 338,00	2 338,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		317 564,00	0,00	311 982,00	311 982,00	311 982,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	10 790,00		7 560,00	7 560,00	7 560,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 790,00		7 560,00	7 560,00	7 560,00
TOTAL		328 354,00	0,00	319 542,00	319 542,00	319 542,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

130 430,33

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

449 972,33

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	116 819,75
---	-------------------

116 819,75

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	81 940,32	12 109,02	153 579,10	153 579,10	165 688,12
	Total des dépenses d'équipement	81 940,32	12 109,02	153 579,10	153 579,10	165 688,12
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	6 661,81	0,00	8 509,00	8 509,00	8 509,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 782,63	0,00	30 872,88	30 872,88	30 872,88
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	36 444,44	0,00	39 381,88	39 381,88	39 381,88
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	118 384,76	12 109,02	192 960,98	192 960,98	205 070,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	10 790,00		7 560,00	7 560,00	7 560,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 661,81		232 232,97	232 232,97	232 232,97
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	17 451,81		239 792,97	239 792,97	239 792,97
	TOTAL	135 836,57	12 109,02	432 753,95	432 753,95	444 862,97

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

4 327,41

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

449 190,38

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)	65 155,00	0,00	23 653,00	23 653,00	23 653,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	65 155,00	0,00	23 653,00	23 653,00	23 653,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	27 628,00	0,00	42 988,23	42 988,23	42 988,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	83 184,60	0,00	16 436,43	16 436,43	16 436,43
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	110 812,60	0,00	68 924,66	68 924,66	68 924,66
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	175 967,60	0,00	92 577,66	92 577,66	92 577,66
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	51 250,00		117 440,75	117 440,75	117 440,75
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 207,00		6 939,00	6 939,00	6 939,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 661,81		232 232,97	232 232,97	232 232,97
	Total des recettes d'ordre d'investissement	62 118,81		356 612,72	356 612,72	356 612,72
	TOTAL	238 086,41	0,00	449 190,38	449 190,38	449 190,38

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

449 190,38

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

116 819,75

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2013
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	74 575,00		74 575,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	132 112,00		132 112,00
014	Atténuations de produits	11 854,00		11 854,00
65	Autres charges de gestion courante	67 733,00		67 733,00
66	Charges financières	18 254,58	0,00	18 254,58
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 939,00	6 939,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 864,00		20 864,00
023	Virement à la section d'investissement		117 440,75	117 440,75
	Dépenses de fonctionnement - Total	325 592,58	124 379,75	449 972,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

449 972,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 509,00	0,00	8 509,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	30 872,88	0,00	30 872,88
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	165 688,12		165 688,12
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	232 232,97	232 232,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	7 560,00	7 560,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	205 070,00	239 792,97	444 862,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

4 327,41

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

449 190,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 100,00		3 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	31 120,00		31 120,00
72	Travaux en régie		7 560,00	7 560,00
73	Impôts et taxes	124 323,00		124 323,00
74	Dotations, subventions et participations	96 400,00		96 400,00
75	Autres produits de gestion courante	54 701,00	0,00	54 701,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 338,00	0,00	2 338,00
	Recettes de fonctionnement - Total	311 982,00	7 560,00	319 542,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

130 430,33

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

449 972,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	42 988,23	0,00	42 988,23
13	Subventions d'investissement	23 653,00	0,00	23 653,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	9 500,00	232 232,97	241 732,97
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		6 939,00	6 939,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		117 440,75	117 440,75
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	76 141,23	356 612,72	432 753,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

16 436,43

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

449 190,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	70 495,00	74 575,00	74 575,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	800,00	800,00
60612	Énergie - Électricité	3 000,00	5 000,00	5 000,00
60621	Combustibles	5 000,00	6 500,00	6 500,00
60622	Carburants	5 500,00	6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	5 150,00	5 150,00
60633	Fournitures de voirie	100,00	600,00	600,00
60636	Vêtements de travail	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
6122	Crédit-bail mobilier	7 250,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	375,00	7 000,00	7 000,00
61522	Bâtiments	4 000,00	2 500,00	2 500,00
61523	Voies et réseaux	2 000,00	500,00	500,00
61524	Bois et forêts	610,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	3 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	3 000,00	3 100,00	3 100,00
616	Primes d'assurances	5 710,00	6 000,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 250,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	250,00	750,00	750,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	450,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	200,00	200,00	200,00
6228	Divers	100,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	100,00	100,00
6237	Publications	3 200,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 500,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 200,00	3 200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
62878	A d'autres organismes		175,00	175,00
63512	Taxes foncières	1 700,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 800,00	132 112,00	132 112,00
6218	Autre personnel extérieur		350,00	350,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 380,00	1 900,00	1 900,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	250,00	280,00	280,00
6411	Personnel titulaire	77 500,00	79 200,00	79 200,00
6413	Personnel non titulaire	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 800,00	16 100,00	16 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	19 500,00	22 000,00	22 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	150,00	250,00	250,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 770,00	6 200,00	6 200,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		172,00	172,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	350,00	330,00	330,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		230,00	230,00
014	Atténuations de produits	11 841,00	11 854,00	11 854,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité		10 054,00	10 054,00
7391171	Dégrèv.tax foncière / propriétés non bâties jeunes agricult		1 500,00	1 500,00
739118	Autres reversements de fiscalité	11 419,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	422,00	300,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	90 511,00	67 733,00	67 733,00
6531	Indemnités	17 000,00	16 900,00	16 900,00
6533	Cotisations de retraite	595,00	650,00	650,00
6535	Formation		0,00	0,00
6553	Service d'incendie	5 950,00	8 183,00	8 183,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	8 600,00	8 600,00	8 600,00
6558	Autres contributions obligatoires	54 000,00	29 000,00	29 000,00
657362	CCAS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 366,00	1 400,00	1 400,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		290 647,00	286 274,00	286 274,00
66	Charges financières (b)	21 100,17	18 254,58	18 254,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 100,17	18 254,58	18 254,58
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	200,00	200,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	22 478,49	20 864,00	20 864,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		334 425,66	325 592,58	325 592,58
023	Virement à la section d'investissement	51 250,00	117 440,75	117 440,75
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	4 207,00	6 939,00	6 939,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	4 207,00	6 939,00	6 939,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		55 457,00	124 379,75	124 379,75
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		55 457,00	124 379,75	124 379,75
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		389 882,66	449 972,33	449 972,33

+

RESTES A REALISER 2012 (11) 0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 449 972,33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	2 200,00	3 100,00	3 100,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 200,00	3 100,00	3 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 450,00	31 120,00	31 120,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	500,00	500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	500,00	2 320,00	2 320,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères		200,00	200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 700,00	2 000,00	2 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	7 000,00	0,00	0,00
70846	Au GFP de rattachement	16 500,00	12 300,00	12 300,00
70876	Par le GFP de rattachement	16 500,00	12 000,00	12 000,00
70878	par d'autres redevables	250,00	1 800,00	1 800,00
73	Impôts et taxes	118 138,00	124 323,00	124 323,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	118 138,00	124 323,00	124 323,00
74	Dotations, subventions et participations	94 946,00	96 400,00	96 400,00
7411	Dotation forfaitaire	56 196,00	56 396,00	56 396,00
74121	Dotation de solidarité rurale	23 000,00	21 000,00	21 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation		4 000,00	4 000,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 700,00	2 700,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	159,00	133,00	133,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	2 823,00	3 000,00	3 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	4 081,00	3 793,00	3 793,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	5 887,00	5 378,00	5 378,00
75	Autres produits de gestion courante	58 830,00	54 701,00	54 701,00
752	Revenus des immeubles	50 300,00	54 700,00	54 700,00
758	Produits divers de gestion courante	8 530,00	1,00	1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		317 564,00	309 644,00	309 644,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		2 338,00	2 338,00
7788	Produits exceptionnels divers		2 338,00	2 338,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		317 564,00	311 982,00	311 982,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	10 790,00	7 560,00	7 560,00
722	Immobilisations corporelles	9 000,00	7 560,00	7 560,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	1 790,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 790,00	7 560,00	7 560,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		328 354,00	319 542,00	319 542,00

+

RESTES A REALISER 2012 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	130 430,33
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 972,33
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2013
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 157 (5)	16 400,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 180 (5)	3 749,66	12,00	12,00
	Opération d'équipement n° 187 (5)	7 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)	2 910,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 207 (5)	11 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 210 (5)	1 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 211 (5)	1 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 212 (5)	4 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 213 (5)	12 178,19	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 214 (5)	1 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 215 (5)	6 000,00	3 900,00	3 900,00
	Opération d'équipement n° 216 (5)	280,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 217 (5)	4 920,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 218 (5)	2 792,47	65 977,10	65 977,10
	Opération d'équipement n° 219 (5)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 220 (5)	3 710,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 221 (5)		16 500,00	16 500,00
	Opération d'équipement n° 234 (5)		210,00	210,00
	Opération d'équipement n° 235 (5)		750,00	750,00
	Opération d'équipement n° 236 (5)		16 600,00	16 600,00
	Opération d'équipement n° 237 (5)		12 500,00	12 500,00
	Opération d'équipement n° 238 (5)		730,00	730,00
	Opération d'équipement n° 239 (5)		14 400,00	14 400,00
	Opération d'équipement n° 240 (5)		11 000,00	11 000,00
	Opération d'équipement n° 241 (5)		1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 243 (5)		1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses d'équipement	81 940,32	153 579,10	153 579,10
13	Subventions d'investissement reçues	6 661,81	8 509,00	8 509,00
1323	Départements	6 661,81	0,00	0,00
1332	Amendes de police		8 509,00	8 509,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 782,63	30 872,88	30 872,88
1641	Emprunts en euros	29 782,63	30 872,88	30 872,88
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	36 444,44	39 381,88	39 381,88
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	118 384,76	192 960,98	192 960,98
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	10 790,00	7 560,00	7 560,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 790,00	0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 790,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	9 000,00	7 560,00	7 560,00
2312	Terrains	7 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions		2 500,00	2 500,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 000,00	5 060,00	5 060,00
041	Opérations patrimoniales (10)	6 661,81	232 232,97	232 232,97

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2013
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
21533	Réseaux câblés	6 661,81	0,00	0,00
21538	Autres réseaux		232 232,97	232 232,97
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		17 451,81	239 792,97	239 792,97
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		135 836,57	432 753,95	432 753,95

+	RESTES A REALISER 2012 (11)	12 109,02
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	4 327,41
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	449 190,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)	65 155,00	23 653,00	23 653,00
1311	Etat et établissements nationaux		6 750,00	6 750,00
1313	Départements		7 530,00	7 530,00
1318	Autres	864,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		864,00	864,00
1323	Départements	12 309,00	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	51 982,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police		8 509,00	8 509,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		65 155,00	23 653,00	23 653,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	110 812,60	59 424,66	59 424,66
10222	F.C.T.V.A.	23 983,00	41 990,23	41 990,23
10223	T.L.E.	3 645,00	998,00	998,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	83 184,60	16 436,43	16 436,43
21	Immobilisations corporelles		9 500,00	9 500,00
21571	Matériel roulant - Voirie		9 500,00	9 500,00
Total des recettes financières		110 812,60	68 924,66	68 924,66
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		175 967,60	92 577,66	92 577,66
021	Virement de la section de fonctionnement	51 250,00	117 440,75	117 440,75
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	4 207,00	6 939,00	6 939,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.		2 765,00	2 765,00
28031	Amortissements des frais d'études	4 207,00	0,00	0,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		4 174,00	4 174,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		55 457,00	124 379,75	124 379,75
041	Opérations patrimoniales (9)	6 661,81	232 232,97	232 232,97
1326	Autres établissements publics locaux	6 661,81	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement		232 232,97	232 232,97
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		62 118,81	356 612,72	356 612,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		238 086,41	449 190,38	449 190,38

+

RESTES A REALISER 2012 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

449 190,38

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2013
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 152

LIBELLE : coeur village courmangoux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		239 181,48	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	239 181,48	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	6 948,51	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	232 232,97	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif					0,00	
Besoin de financement si négatif						

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157

LIBELLE : Plan Local d'urbanisme

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		27 293,75	^a 2 740,23	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	27 293,75	2 740,23	5 000,00	5 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	27 127,32	2 740,23	5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	166,43	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif					-7 740,23	
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 180

LIBELLE : réfection voirie à ROISSIAT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		235 953,71	^a 0,00	12,00	^b 12,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	7 954,43	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	7 954,43	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 628,94	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	3 628,94	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	224 370,34	0,00	12,00	12,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	224 370,34	0,00	12,00	12,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
2031	Frais d'études		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
 Excédent de financement si positif
 Besoin de financement si négatif

-12,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 214

LIBELLE : acquisition terrain LUZY

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 1 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 215

LIBELLE : mise en sécurité église

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 6 000,00	3 900,00	^b 3 900,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400,00	400,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	400,00	400,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	6 000,00	3 500,00	3 500,00	
2312	Terrains	0,00	6 000,00	-4 000,00	-4 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-9 900,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 217

LIBELLE : illuminations 2012

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 551,21	^a 2 368,79	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	341,43	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	341,43	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 209,78	2 368,79	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	2 209,78	2 368,79	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-2 368,79

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 218

LIBELLE : réseau eaux pluviales Chevignat

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	65 977,10	^b 65 977,10	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	65 977,10	65 977,10	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	65 977,10	65 977,10	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-65 977,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 219

LIBELLE : aménagement cimetière

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 588,29	^a 0,00	4 000,00	^b 4 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 588,29	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 588,29	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-4 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 221

LIBELLE : jeux plan d'Eau de Cheignat

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	16 500,00	^b 16 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-16 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 234

LIBELLE : extincteurs 2013

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	210,00	^b 210,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	210,00	210,00	
21561	Matériel roulant - Incendie et défense civil	0,00	0,00	210,00	210,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-210,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 235

LIBELLE : mise en sécurité salle PIQUET

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	750,00	^b 750,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	750,00	750,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	750,00	750,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-750,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 236
LIBELLE : mise en accessibilité MAIRIE SALLE DES FETES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	16 600,00	b 16 600,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement reçues		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 600,00
---	-------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 237
LIBELLE : épareuse GIRAX 2013
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 500,00	b 12 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement reçues		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 238

LIBELLE : mobilier mairie 2013

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	730,00	b 730,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	730,00	730,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	730,00	730,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-730,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 239

LIBELLE : modernisation éclairage public 2013

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	14 400,00	b 14 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-14 400,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 240
LIBELLE : mise aux normes sanitaires Roissiat
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	11 000,00	^b 11 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-11 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 241
LIBELLE : amélioration réseau d'eaux pluviales au Bourg
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 243

LIBELLE : acquisition terrain JANOD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 000,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2013
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.2

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2013 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
A														
00000880863	CRCA CENTRE EST	160 000,00	147 516,11	1	24,25				0,00	0	4,1008	6 048,16	0,00	26,59%
012968	CAISSE D EPARGNE	292 500,00	243 799,25	1	20,25				0,00	0	4,37936	10 233,12	0,00	43,94%
AR012033	CAISSE D EPARGNE	184 300,00	123 792,44	1	20,42				0,00	0	1,87836	932,55	0,00	22,31%
COURMANGOUX 8 A	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES Lyon	55 000,00	39 680,17	1	8,00				0,00	0	2,88469	1 040,75	0,00	7,15%
TOTAL A		691 800,00	554 787,97									18 254,58	0,00	100,00%
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		691 800,00	554 787,97									18 254,58	0,00	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					691 800,00									
1641 Emprunts en euros (total)					691 800,00									
AR012033	CAISSE D EPARGNE	30/03/2004		25/12/2005	184 300,00	R	EURIBOR	3.12	1.87836		A	C	N	A-1
012968	CAISSE D EPARGNE	15/05/2007		25/04/2008	292 500,00	R		4.29	4.37936		M	X	N	A-1
COURMANGOUX 8 A	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES LYON	07/06/2010		25/08/2010	55 000,00	F		2.84	2.88489		M	X	N	A-1
00000880863	CRCA CENTRE EST	29/04/2011		15/09/2011	160 000,00	F		4.1	4.1008		A	X	N	A-1
Total général					691 800,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (3)	Capital restant du au 01/01/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		554 787,97				0,00	30 872,88	18 254,58	1 756,95	
164.1 Emprunts en euros (total)		0,00		554 787,97				0,00	30 872,88	18 254,58	1 756,95	
AR012033	N	0,00		123 792,44	11,92	R	EURIBOR	1,87836	8 663,38	932,55	0,00	
012968	N	0,00		243 799,25	15,17	R		4,37936	11 577,00	10 233,12	0,00	
COURMANGOUX 8 A	N	0,00		39 680,17	5,50	F		2,88469	6 652,93	1 040,75	15,63	
0000080663	N	0,00		147 516,11	22,67	F		4,1008	3 979,57	6 048,16	1 741,32	
Total général		0,00		554 787,97				0,00	30 872,88	18 254,58	1 756,95	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	IV
	A2.8

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	4 100,00% 554 787,97					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2013 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		40 572,63	0,00	38 432,88	38 432,88
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		31 572,63	0,00	30 872,88	30 872,88
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	29 782,63	0,00	30 872,88	30 872,88
1641	Emprunts en euros	29 782,63	0,00	30 872,88	30 872,88
Autres dépenses financières (sous-total) (B)			0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00
Transferts entre sections = C+D		10 790,00		7 560,00	7 560,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)	1 790,00		0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 790,00		0,00	0,00
Charges transférées (D) = E+F+G (1)		9 000,00		7 560,00	7 560,00
Travaux en régie (E)		9 000,00		7 560,00	7 560,00
2312	Terrains	7 000,00		0,00	0,00
2313	Constructions			2 500,00	2 500,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 000,00		5 060,00	5 060,00

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	38 432,88	4 327,41	42 760,29

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur liane de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		83 085,00	0,00	167 367,98	III 167 367,98
Ressources propres externes (a) (3)		27 628,00	0,00	42 988,23	42 988,23
10222	F.C.T.V.A. (4)	23 983,00	0,00	41 990,23	41 990,23
10223	T.L.E. (4)	3 645,00	0,00	998,00	998,00
Transferts entre sections (c)		4 207,00		6 939,00	6 939,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisat			2 765,00	2 765,00
28031	Amortissements des frais d'études	4 207,00		0,00	0,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et e			4 174,00	4 174,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	51 250,00		117 440,75	117 440,75

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	167 367,98	0,00	16 436,43	183 804,41

	Montant
Dépenses financières	IV 42 760,29
Recettes financières	V 183 804,41
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 141 044,12
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 148 604,12
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 148 604,12

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget Communal M14	BP	2013
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	
IV	A9
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)	

N° opération :	Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :					
	DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.
Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)	IV
	B1.1

Année et profil de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		Nature (7)	en (8)	en capital
Totaux généraux																	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP																	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP																	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																	
Totaux pour les autres emprunts																	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
 (2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle.
 (3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.
 (4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)
 (5) taux annuel, tous frais compris.
 (6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.
 (7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).
 (8) annuité due au titre du contrat initial et complétable à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et complétable à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 49 127,46
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 49 127,46
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 311 982,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 15,75%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2013
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2014	2015	2016	2017	Cumul restant	Total (2)
2010	Mobilier: location photocopieur	5 740,80	SG EQUIPMENT FINANCE FRANFINANCE LOCATION	5	5 740,80	5 740,80	0,00	0,00	0,00	11 481,60

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2013
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362	01-2013	subvention au CCAS	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE COURMANGOUX		3 000,00
6574	2-2013	subvention annuelle	ADMR BRESSE REVERMONT		180,00
6574	3-2013	subvention annuelle	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS		31,00
6574	4-2013	subvention annuelle	APEL ST ETIENNE DU BOIS		80,00
6574	6-2013	subvention annuelle	ASSOC REPAS		50,00
6574	5-2013	subvention annuelle	COOP SCOLAIRE TRE 010 DE TREFFORT CUISIAT		120,00
6574	8-2013	par délibération ad-hoc	DIVERS		611,25
6574	2013-01	fonds de solidarité logement	Fonds Solidarité Logement		155,00
6574	7-2013	subvention annuelle	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE DE COLIGNY		50,00
6574	8-2013	subvention annuelle	route fleurie du Revermont		122,75

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Secrétaire de mairie	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	1	3	3	0	3
Agent des services techniques	C	2	1	3	3	0	3
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	1	4	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Euros	Indice	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)			16 952,00			
agent des services techniques	C	TECH	16 952,00		rempl agt malad	Autres
TOTAL GENERAL			16 952,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2012 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2012 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2012 (%)
Taxe d'habitation	520 600,00	3,335	12,180	0,995	63 409,00	4,363
Taxe foncière sur les propriétés bâties	332 300,00	5,963	13,990	1,011	46 489,00	7,034
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	31 900,00	2,240	45,220	1,005	14 425,00	3,272
TOTAL	884 800,00	4,266			124 323,00	5,216

Envoyé en préfecture le 25/04/2013

Reçu en préfecture le 25/04/2013

Affiché le

BP 2013

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le MORNAY Mireille,
A Courmangoux, le 09/04/2013
Le MORNAY Mireille,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Courmangoux, le 29/03/2013

Les membres du Conseil Municipal,



Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTES : Pour : 9
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2013

MORNAY Mireille	
GAILLARD Jean-Claude	
TOURNIER Hervé	
GAILLARD Michel	
BENARD Serge	
CHORRIER-COLLET Sébastien	
GIROUD Patricia	
GURET Gérard	
NEYRET Matthieu	Absent
TOURNIER Michel ayant donné pouvoir à H. TOURNIER	Absent

Certifié exécutoire par le MORNAY Mireille, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25 AVR. 2013, et de la publication le

25 AVR. 2013

25 AVR. 2013

A Courmangoux, le 25 AVR. 2013





Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Mairie de Courmangoux

Utilisateur : MILLET

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	BP_M14_2013
Date de la décision:	2013-04-09 00:00:00+02
Objet:	BP M14 2013
Classification matières/sous-matières:	7.1.1.1
Identifiant unique:	001-210101275-20130409-BP_M14_2013-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
001-210101275-20130409-BP_M14_2013-BF-1-1_0.xml	text/xml	872
<i>nom de original:</i>		
DOCBUDG-21010127500019-001006-BP-2013-25042013000000.xml	application/xml	85197
<i>nom de métier:</i>		
001-210101275-20130409-BP_M14_2013-BF-1-1_1.xml	application/xml	85197

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 avril 2013 à 15h32min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 avril 2013 à 15h34min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	25 avril 2013 à 15h34min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	25 avril 2013 à 15h34min19s	Recu par le MIOCT le 2013-04-25